

Projet musical « Un air de famille » 2019-2020





Ordre du Jour

- 1 - Tour de table des présents*
- 2 - Présentation du projet dans son intégralité*
- 3 - Questions diverses*
- 4 - Définition du lieu et de la date du concert final*
- 5 - Organisation des commissions : santé | sécurité, restauration/buvette, logistique, communication*
- 6 - Premières réflexions des commissions quant aux moyens à mobiliser*



1 - Tour de table des présents

- 1 - Les membres des structures scolaires concernées (Aunac, Saint-Front, Mansle)*
- 2 - Les membres des structures partenaires (Ehpad, CdC, Bibliothèque...)*
- 3 - Les parents d'élèves (APE d'Aunac, de Saint-Front, de Mansle)*
- 4 - Des personnes ressources supplémentaires*

Pensez à émarger en notant votre adresse mail afin de recevoir les informations concernant l'organisation du concert.



2 - Présentation du projet dans son intégralité

1 - Les artistes : Céline Castaño, Julien Birot, Emile Biayenda

2 - Volet 1 : les artistes s'invitent dans les écoles et au collège (de novembre 2019 à février 2020)

3 - Volet 2 : un temps de résidence ouvert aux élèves (01, 02 et 03 juillet 2020)

4 - Volet 3 : Un concert comme aboutissement du projet (03 juillet 2020)

Présentation vidéo du projet qui concourt pour le Prix de l'Audace Artistique et Culturelle 2020



1 – Le budget prévisionnel

Partie concernant les interventions déjà subventionnées : 6.000€

Dépenses	Recettes
Heures d'intervention des artistes (cachets) 5 000,00 €	DRAC 5 000,00 €
Frais de déplacements des artistes 1 000,00 €	DAAC 1 000,00 €

Partie concernant le temps de résidence et le concert : 3.440€

Dépenses	Recettes
Frais de résidence des artistes (cachets) 1 137,00 €	
Frais de concerts (cachets) 1 223,00 €	APE Aunac 2 760,00 €
Frais de location de matériel 700,00 €	CdC Coeur de Charente 500,00 €
Frais de location de salle des fêtes (3j) 180,00 €	Commune d'Aunac sur Charente 180,00 €
SACEM 200,00 €	

Estimation des versements pouvant venir en déduction des 2.760€

Ecole d'Aunac Jusqu'à 500€	EHPAD 150,00 €
Ecole de Saint Front Jusqu'à 500€	OCCE 400,00 €
Collège de Mansle Jusqu'à 500€	Recettes du concert (buvette, dons...) 400,00 €
Bénéfices soirée musicale St Ciers 150,00 €	Mécénat 160,00 €

3 – Questions diverses



A vous la parole !



4 - Définition du lieu et de la date du concert final

1 – Date du concert fixée : le 03 juillet 2020

2 – Lieu privilégié à l'origine : le Champ de Foire d'Aunac

3 – Autre lieu possible et réservé : le gymnase de Mansle

4a – Le champ de foire d'Aunac



4b – Le gymnase de Mansle



5 - Organisation des commissions :



1 – santé, sécurité

2 – restauration, buvette

3 - logistique, matériel

4 - communication

5 - nomination des référents de chaque commission (chargés d'animer et de rédiger le compte-rendu des réflexions menées)

Avant de mener les premières réflexions : proposition d'une date pour de prochains échanges : lundi 9 mars 2020 à 18h30



6 - Premières réflexions des commissions quant aux moyens à mobiliser

A nous de jouer !

*Projet musical « Un air de famille »
2019-2020*





Ordre du Jour

- 1 - Tour de table des présents*
- 2 - Présentation du projet dans son intégralité*
- 3 - Questions diverses*
- 4 - Définition du lieu et de la date du concert final*
- 5 - Organisation des commissions : santé | sécurité, restauration/buvette, logistique, communication*
- 6 - Premières réflexions des commissions quant aux moyens à mobiliser*



1 - Jour de table des présents

- 1 - Les membres des structures scolaires concernées (Aunac, Saint-Front, Mansle)*
- 2 - Les membres des structures partenaires (Ehpad, CdC, Bibliothèque...)*
- 3 - Les parents d'élèves (APE d'Aunac, de Saint-Front, de Mansle)*
- 4 - Des personnes ressources supplémentaires*

Pensez à émarger en notant votre adresse mail afin de recevoir les informations concernant l'organisation du concert.



2 - Présentation du projet dans son intégralité

1 - Les artistes : Céline Castaño, Julien Birot, Emile Biayenda

2 - Volet 1 : les artistes s'invitent dans les écoles et au collège (de novembre 2019 à février 2020)

3 - Volet 2 : un temps de résidence ouvert aux élèves (01, 02 et 03 juillet 2020)

4 - Volet 3 : Un concert comme aboutissement du projet (03 juillet 2020)

Présentation vidéo du projet qui concourt pour le Prix de l'Audace Artistique et Culturelle 2020

Penser à parler des répétitions, d'Anaël Tribot et de la rencontre du 25 mai



1 – Le budget prévisionnel

Partie concernant les interventions déjà subventionnées : 6.000€

Dépenses	Recettes
Heures d'intervention des artistes (cachets) 5 000,00 €	DRAC 5 000,00 €
Frais de déplacements des artistes 1 000,00 €	DAAC 1 000,00 €

Partie concernant le temps de résidence et le concert : 3.440€

Dépenses	Recettes
Frais de résidence des artistes (cachets) 1 137,00 €	
Frais de concerts (cachets) 1 223,00 €	APE Aunac 2 760,00 €
Frais de location de matériel 700,00 €	CdC Coeur de Charente 500,00 €
Frais de location de salle des fêtes (3j) 180,00 €	Commune d'Aunac sur Charente 180,00 €
SACEM 200,00 €	

Estimation des versements pouvant venir en déduction des 2.760€

Ecole d'Aunac Jusqu'à 500€	EHPAD 150,00 €
Ecole de Saint Front Jusqu'à 500€	OCCE 400,00 €
Collège de Mansle Jusqu'à 500€	Recettes du concert (buvette, dons...) 400,00 €
Bénéfices soirée musicale St Ciers 150,00 €	Mécénat 160,00 €

Penser à parler des répétitions, d'Anaël Tribot et de la rencontre du 25 mai



3 – Questions diverses

A vous la parole !



4 - Définition du lieu et de la date du concert final

1 – Date du concert fixée : le 03 juillet 2020

2 – Lieu privilégié à l'origine : le Champ de Foire d'Aunac

3 – Autre lieu possible et réservé : le gymnase de Mansle

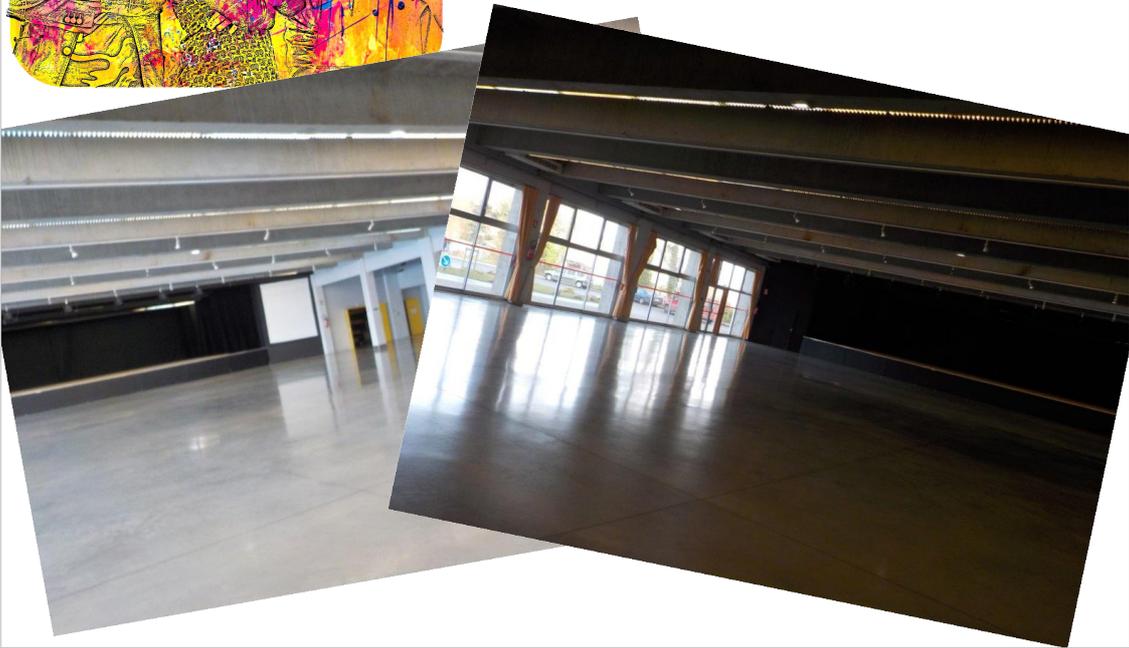


*4a – Le champ de foire
d'Aunac*





4b – Le gymnase de Mansle





5 - Organisation des commissions :

1 - santé, sécurité

2 - restauration, buvette

3 - logistique, matériel

4 - communication

5 - nomination des référents de chaque commission (chargés d'animer et de rédiger le compte-rendu des réflexions menées)

*Avant de mener les premières réflexions : proposition d'une date pour de prochains échanges : **lundi 9 mars 2020 à 18h30***



6 - Premières réflexions des commissions quant aux moyens à mobiliser

A nous de jouer !